

n°
53

Hautes Alpes

AUTOMNE 2018

LE MAG

- **Hauts talents** / P. 18
Romain Abrate,
comme sur des roulettes !
- **Canton** / P. 20
Bureau des guides des Écrins
- **Tout à loisirs** / P. 24
En mémoire des poilus

▲ Dossier

Arboriculture

Le renouveau du verger alpin



Hautes-Alpes
le département

HAUTES ALPES LE MAG N°53 - AUTOMNE 2018

- 4 PLEIN CADRE**
Le Pas de l'Ours en travaux
- 6 ÉVÉNEMENT**
Maison départementale de l'autonomie
- 8 ACTUALITÉS**
Une journée sur la pair-aidance
L'Espace culturel de Chaillol scène nationale
Mobilité des jeunes : « *Permis de bouger !* »
- 8 TRAVAUX**
- 11 DOSSIER**
Le renouveau du verger alpin
- 16 ENTRETIEN**
Gilles Charensol, premier de cordée
- 18 HAUTS TALENTS**
Roman Abrate, comme sur des roulettes !
Clause d'insertion : une entreprise solidaire
- 20 CANTON**
L'Argentière-la-Bessée
- 22 À VOS CÔTÉS**
RGPD : vos données personnelles entre de bonnes mains
Le Département mobilisé contre la fièvre charbonneuse
- 24 TOUT A LOISIRS**
En mémoire des poilus
- 26 AGENDA / TRIBUNES**

À la une : © Jean-Luc Armand

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex
Directeur de la publication : Maxime Bérard
Photographies : Services du Département, sauf mention contraire
Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi – Digne-les-Bains Tél. 04 84 25 14 48
Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux
Diffusion : La Poste
Tirage : 72 000 exemplaires
ISSN : 2553-3002 et 2553-8586
Imprimé sur papier PEFC



23 août

Réunion sur l'avenir du Galibier avec la Savoie

Le président Jean-Marie Bernard s'est rendu à Valloire pour rencontrer son homologue savoyard, Hervé Gaymard. Objet des discussions, le col du Galibier, lieu touristique très fréquenté des deux départements. Un comité de pilotage a été créé pour le suivi des projets de valorisation de ce site. Ils ont évoqué aussi l'entretien et le déneigement des routes.



30 août

Signature d'une convention avec les pompiers

Fin août, une convention triennale avec le service départemental d'incendie et de secours a été signée par le Département. Elle acte une hausse de 400 000 € sur trois ans du budget alloué au SDIS et prévoit plus de moyens afin que les pompiers puissent investir plus rapidement dans différentes casernes.



13 septembre

Vernissage des nouvelles expositions du musée

Peu avant les journées du patrimoine, a eu lieu le vernissage de la nouvelle exposition du Musée muséum départemental. Consacrée aux aviateurs haut-alpins pendant la Grande Guerre avec la création artistique « *Fight in Spirit* », elle est désormais visible jusqu'au 31 mars 2019. Une recherche dans les archives et auprès de spécialistes a permis d'identifier 35 aviateurs haut-alpins.



27 août

Des caméras thermiques pour les louvetiers

Les lieutenants de louvèterie ont été reçus au Département le 27 août. Ces agents sont chargés de la régulation des espèces dites nuisibles et organisent des battues administratives. Ils ont reçu des caméras à vision nocturne, afin de pouvoir mieux agir auprès des éleveurs, notamment contre le loup.



4 septembre

Boscodon forêt d'exception

La forêt de Boscodon a obtenu début septembre le label « Forêt d'exception » de la part de l'ONF. Ce label distingue un projet territorial rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine forestier. Il en existe 12 en France. Marc Viossat, vice-président en charge des ressources naturelles, avait emmené une délégation à Montreuil en juin dernier, pour défendre le dossier.



22 septembre

Congrès des maires ruraux de France

Élisabeth Borne, ministre chargée des transports, et Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires, ont assisté au congrès des maires ruraux, à Saint-Léger-les-Mélèzes. Selon ce dernier, le gouvernement prend « à bras le corps » la question du sentiment d'abandon que ressentent les maires ruraux. Évoquant le numérique, qui ne doit pas aggraver la fracture territoriale, il a rappelé qu'un accord contraignant a été pris avec les opérateurs pour déployer la 4G sur tout le territoire.



▲ Jean-Marie Bernard

Président du Département

La rentrée est désormais derrière nous et avec elle son lot de nouveautés et de bonnes résolutions. J'espère qu'elle s'est bien passée pour chacun d'entre vous. Pour ce qui est de notre responsabilité, les 14 collèges publics du Département ont dans leur quasi-totalité bénéficié de travaux d'entretien, grâce à la totale implication de nos équipes pendant l'été.

Alors que les professionnels du tourisme goûtent à un repos relatif après une belle saison estivale, d'autres connaissent un pic d'activité comme nos arboriculteurs à qui nous consacrons le dossier de ce magazine. Vous découvrirez que cette profession, dont l'activité façonne le paysage du sud des Hautes-Alpes, est à un tournant.

Je tiens à réitérer en cette période de rentrée la solidarité du Département envers les communes et communautés de communes des Hautes-Alpes. Nous venons de voter une enveloppe importante pour celles dont les voiries ont été frappées par un hiver rigoureux. Nous continuerons à être attentifs à cette question, en plus du soutien technique et financier que nous leur apportons tout au long de l'année.

Cette solidarité départementale s'exprime spécifiquement dans le cas particulier du Pas de l'Ours. Nous avons mobilisé 25 millions d'euros en un temps très court. Et les travaux ont déjà commencé dans le Queyras. Ils sont d'une ampleur exceptionnelle à l'échelle de notre département. Mais c'est notre fierté que d'apporter une réponse rapide et qui garantisse la sécurité des Queyrassins et de leurs visiteurs.

L'occasion aussi je crois pour chacun d'entre nous de réfléchir à l'intérêt d'avoir encore un centre de décision à Gap pour les Hautes-Alpes, notre Département, constitué d'élus haut-alpins de proximité, plutôt qu'un lieu de pouvoir centralisé dans la capitale et déconnecté de toutes les réalités de terrain.

25 M€ de travaux au Pas de l'Ours, c'est parti !





Les travaux de la nouvelle RD947 ont démarré. Un glissement de terrain de grande ampleur a fait disparaître l'ancienne route qui reliait Aiguilles à Abriès et Ristolas. Après la détection du phénomène, en avril 2017, le Département a d'abord surveillé heure par heure son évolution pour assurer la sécurité des usagers. Il a mis en circulation une voie de secours en un temps record puis a voté en décembre 2017 des crédits exceptionnels pour construire une nouvelle route sur la rive opposée. Ces travaux s'étaleront jusqu'au début de l'année 2020. Ils seront financés à 40 % par l'État, à 30 % par la Région et à 30 % par le Département.

▲ **Maison départementale de l'autonomie**

Une approche globale de la dépe



Personnes âgées et handicapées ont des points communs en matière de besoins d'autonomie.

Le 1^{er} janvier prochain, la Maison départementale de l'autonomie verra officiellement le jour. La création de ce dispositif a été actée en juin. Elle gèrera les questions de dépendance des personnes âgées et celles des personnes handicapées qui font face à de nombreuses problématiques similaires.

La Maison départementale de l'autonomie (MDA) ouvrira le 1^{er} janvier 2019, à Gap et partout dans le département. En juin, le Département, après avis du Conseil départemental de citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) et la Commission exécutive (Comex) de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ont validé sa création. Ce projet a été mené en concertation

avec l'Agence régionale de la santé Paca, l'Éducation nationale ainsi que les associations du handicap et du grand âge. Ce projet fait suite à plusieurs constats : la loi a d'abord dû évoluer pour s'adapter au vieillissement de la population. Une trentaine de MDA ont été créées en France, mais elles ne disposaient pas d'un cadre bien défini. Par ailleurs, depuis quelques années, les personnes âgées et

les personnes handicapées sont de moins en moins différenciées en matière d'autonomie puisque leurs problématiques sont souvent identiques. Aujourd'hui, les dispositifs changent passé 60 ans. À terme, l'objectif est d'abandonner ces critères de seuils d'âge qui n'ont plus vraiment de sens, selon les professionnels. En attendant l'ouverture de la MDA, un travail de formation et d'organisation des services va être mis en œuvre. Le Département affiche ainsi sa volonté de faire entendre progressivement aux professionnels et au grand public que, même si certaines problématiques leur sont propres, les personnes âgées et les



ndance



Parole d'élues



Marie-Noëlle Disdier

Vice-présidente en charge de la cohésion sociale et de la solidarité intergénérationnelle

Ginette Mostachi

Conseillère départementale déléguée à l'autonomie des personnes âgées

« Parler d'une Maison de l'autonomie, ce n'est pas stigmatiser le handicap. À tous les stades de la vie, on a besoin de se sentir autonome. Il est important d'avoir cette conscience-là, pour dépasser la notion de frein que renvoie en général le handicap et pour montrer tout ce qui est possible. »

personnes handicapées ont des points communs en matière de besoins d'autonomie.

Un problème pris à bras-le-corps

Le Département souhaitait ainsi donner une nouvelle lisibilité à sa politique en matière d'autonomie et créer des outils efficaces pour mettre en place de nouveaux projets. La MDA ne sera pas une nouvelle entité juridique en plus de la MDPH. Elle s'inscrit dans le dispositif existant en permettant de mutualiser les moyens. La MDA proposera une offre globale et un suivi personnalisé. Les personnes qui seront orientées vers la MDA

pourront y trouver des conseils sur tous les aspects de leur vie : social, loisirs, etc. Le siège social de la MDA sera situé dans les locaux de la MDPH, à Gap.

Afin de couvrir tout le département, elle s'appuiera sur les dix maisons de la solidarité qui seront ses antennes et représenteront le premier niveau d'accueil. Ces relais permettront à tout le monde de trouver des services de qualité pour des demandes d'aides, d'adaptation de logement, ou même de soutien aux aidants. À l'heure actuelle, les Hautes-Alpes comptent 40 000 personnes âgées (plus de 60 ans), soit un tiers de leur population. Les plus de 75 ans devraient tripler d'ici à 2035. Il fallait donc prendre le problème du vieillissement de la population à bras-le-corps.

Des professionnels polyvalents

L'ouverture de la MDA s'inscrit dans une démarche engagée depuis 2014 par le Département. Alors qu'auparavant, il existait des référents « handicap » et des

référents « personnes âgées », il a créé des référents « autonomie ». Ces professionnels travaillent en étroite collaboration avec les assistantes sociales de secteur. Grâce à leur polyvalence et à leur aptitude à détecter tous les types de problèmes liés à l'autonomie, ils sont les personnages-clés du dispositif.

Le budget départemental annuel dédié au handicap et aux personnes âgées représente un peu plus de 40 millions d'euros, répartis presque à part égale entre personnes âgées et handicapées. 2 181 personnes sont bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et 1 201 au sein d'un établissement.

La MDPH accueille 5 000 personnes par an et traite 14 000 demandes (sachant qu'une personne peut solliciter plusieurs prestations différentes). Elle conservera ses missions, notamment l'accueil des enfants, et sa gouvernance. La MDA viendra donc en appui de ce travail pour gérer toutes les problématiques liées à l'autonomie. ■

▲ Handicap

Une journée sur la pair-aidance

Dans les situations de handicap, rien ne vaut l'accompagnement par des personnes qui vivent la même chose que soi : ses pairs. Afin de mieux insérer les personnes handicapées, le Département organise une journée autour de la pair-aidance, le 9 octobre, à partir de 9 h 30, à l'hôtel du Département. Elle a pour but de fédérer les associations, qu'elles soient sportives ou culturelles, autour de la question du handicap.

En 2017, le Département avait lancé la « Réponse accompagnée pour tous » (RAPT). Ce schéma départemental unique des solidarités regroupe plusieurs axes, dont celui de la pair-aidance.

La journée sera inaugurée par Jean-Marie Bernard, le président du Département. Marina Drobi, cheffe de projet RAPT au comité interministériel du handicap, présentera ensuite la RAPT et la pair-aidance. Son intervention sera suivie



Être accompagné par ses pairs aide à mieux s'insérer.

d'une conférence d'Ève Gardien, maître de conférences en sociologie à l'université de Rennes. L'après-midi, les associations et les acteurs du secteur pourront se rencontrer,

échanger et s'informer sur la pair-aidance. Cet événement marquera le début d'une série d'actions lancées au cours des prochains mois autour du handicap. ■

▲ Labellisation

L'Espace culturel de Chaillol scène nationale



Après 22 ans d'existence, l'Espace culturel de Chaillol a été labellisé cette année « scène conventionnée d'intérêt national » par le ministère de la Culture. Il propose des manifestations culturelles toute l'année dans tout le département, dont le festival de Chaillol. Une itinérance à laquelle toute l'équipe tient et qu'elle a souhaité voir accolée au label.

Cette distinction fait suite à la visite de la ministre Agnès Buzyn, en 2017, séduite par la richesse et la qualité des services rendus par l'Espace culturel. « C'est une très belle nouvelle, s'enthousiasme Michaël Dian, directeur de l'Espace culturel. Nous avons déjà l'adhésion du public mais là, cela récompense et légitime tout ce que nous avons fait depuis tant d'années. Cette labellisation nous permet d'avoir une visibilité, notamment financière, sur 4 ans. Nous sommes plus sereins pour poursuivre et développer notre action. » ■



Renseignements : www.festivaldechaillol.com

Une reconnaissance qui permet à Michaël Dian de voir l'avenir sereinement.



▲ Zones à 70 km/h

Harmoniser pour plus de sécurité



Certaines zones à 70 km/h sont désormais injustifiées.

Jean-Marie Bernard, président du Département, a souhaité passer à 80 km/h certaines zones limitées à 70 km/h sur les routes départementales. Cette décision fait suite à la loi abaissant à 80 km/h la limitation de vitesse des portions jusque-là limitées à 90 km/h. Selon Jean-Marie Bernard, 10 km/h de différence ne justifient plus l'existence de ces zones à 70 km/h. Elles avaient été mises en place sur des portions de route nécessitant un ralentissement pour des raisons de sécurité. Cette décision s'accompagne d'une concertation avec les élus locaux pour éventuellement réduire au cas par cas la vitesse dans certaines zones ou pour revoir la signalisation et les aménagements routiers. La nouvelle réglementation nationale rend nécessaire la mise à jour de l'intégralité de la carte routière.

▲ 29 août

Visite du Premier ministre

Le Premier ministre, Édouard Philippe, est venu dans le Champsaur en visite officielle, le 29 août, dans le cadre de la conclusion de la première partie des Assises de l'eau. Ces dernières dressent l'état des lieux de la gestion de la ressource en France. Elles fixeront des objectifs à tenir dans les années à venir au regard du changement climatique. Les élus ont rappelé au Premier ministre qu'ils souhaitaient être entendus sur cette thématique qu'ils connaissent très bien. ■



Légende

▲ Mobilité des jeunes

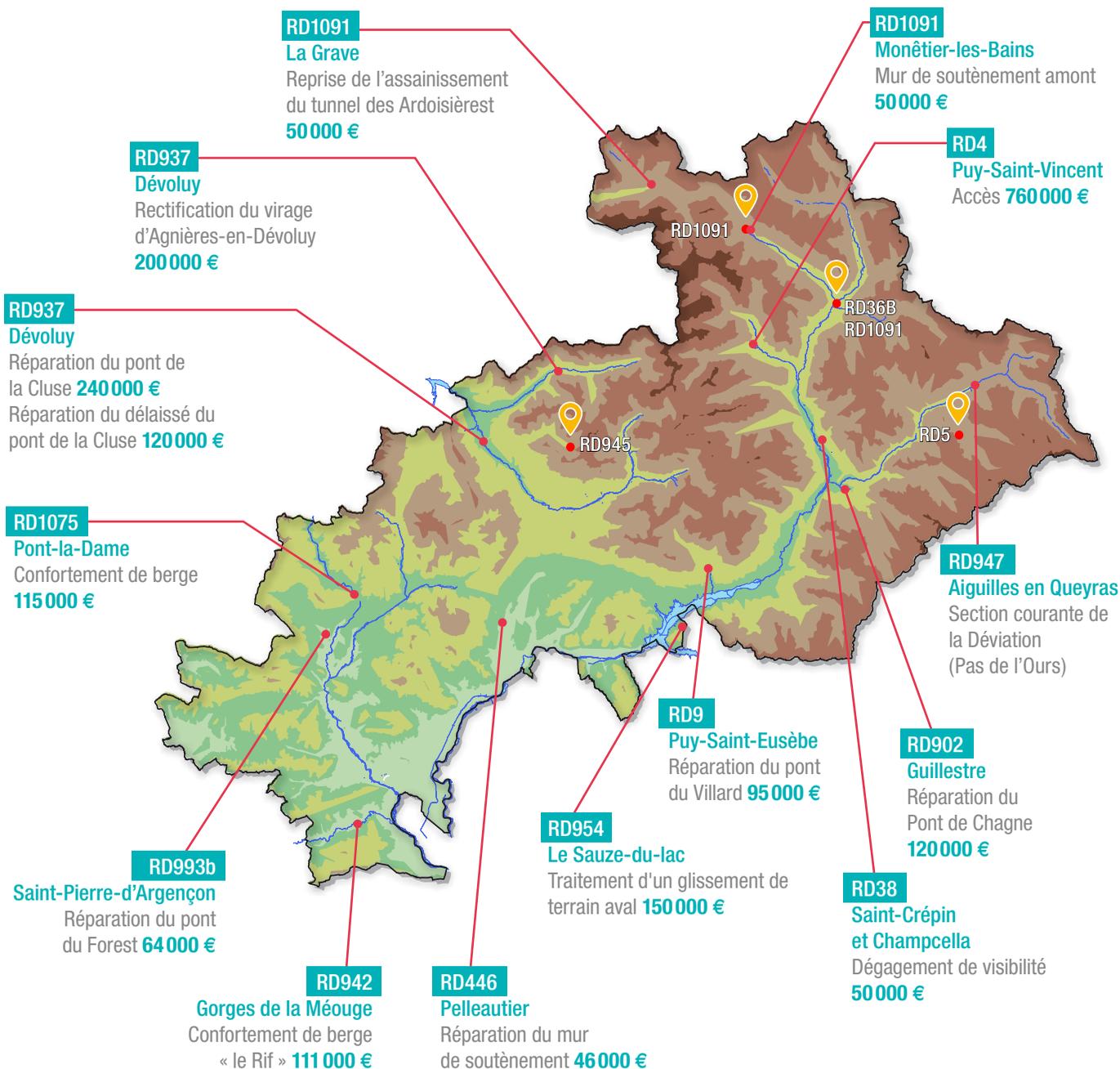
Permis de bouger !

Pour sa première édition, la Journée de mobilité des jeunes, qui s'est tenue le 24 septembre, avait choisi pour titre « Permis de bouger ! ». Tous les jeunes du département avaient rendez-vous à l'hôtel du Département. Toute la journée, ils ont pu assister à des ateliers, visionner des films ou se rendre sur les stands ayant trait aux différentes problématiques de la mobilité : permis de conduire, cartes d'abonnement de transport, sécurité routière, etc.

Cette manifestation avait pour ambition de prévenir l'exclusion et de favoriser l'insertion des Haut-Alpins de 18 à 25 ans. Elle a été organisée dans le cadre du fonds d'aide aux jeunes, commission présidée par Carole Chauvet, élue départementale déléguée à la jeunesse et vice-présidente



de la Mission jeunes. Elle marque pour le Département le début d'une redéfinition du règlement du fonds de la mobilité et d'une série d'actions qui se poursuivront en 2019. ■



Mais aussi...

RD36B - Briançon

Giratoires face à Bialer. 90 000 €

RD1091 - Briançon

Pont de Chantoiseau. 164 000 €

RD1091 - Monétier-les-Bains

Sestrières. 100 000 €

RD945 - Chabottes

Carrefour Saint-Julien/La Forge. 156 500 €

RD5 - Moline

Accès à Moline-en-Queyras. 160 000 €

Retrouvez l'ensemble des travaux sur www.hautes-alpes.fr



▲ Arboriculture

Le renouveau du verger alpin

Avec l'élevage, la production fruitière est l'une des activités économiques prédominantes des Hautes-Alpes. Pommes et poires font la richesse du terroir avec plus de 1 000 hectares de vergers situés majoritairement dans le Buëch et la vallée de la Durance. 10 % des pommes et des poires produites en France sont originaires du département. En perte de vitesse, la filière est en train de se réinventer, notamment grâce à l'aide de l'Agence de développement des Hautes-Alpes, très active à ses côtés.

▲ État des lieux

Évoluer pour éviter les pépins



La profession doit renouveler et diversifier les vergers.

Forte de ses 168 exploitations, la filière arboricole fait face depuis 2 ans à des difficultés dues notamment à la fermeture des marchés russe et algérien. L'an dernier, les aléas climatiques ont aussi mis à mal la production. Les acteurs de la filière ont décidé d'agir avec l'aide de l'Agence de développement.

La production arboricole des Hautes-Alpes est intimement liée à celle du département voisin des Alpes-de-Haute-Provence, puisque le très réputé « verger alpin » est situé à cheval sur les deux départements. Sur les 238 exploitations de la filière arboricole, 168 sont situées dans les Hautes-Alpes et principalement dans les vallées du Buëch et de la Durance, au nord de Sisteron. Elles couvrent 1 400 hectares. À eux seuls, les vergers alpins produisent 10 % de la production française de pommes et de poires. Toutes les conditions sont réunies pour que les fruits se développent : 300 jours de

soleil par an, une faible hygrométrie, une luminosité idéale, une amplitude thermique jour/nuit très large. C'est cette dernière qui donne une de ses particularités à la « star » des pommes alpines : une golden à la peau rosée.

La filière arboricole emploie près de 2 600 personnes en équivalent temps plein. Une main-d'œuvre qui s'active dans les vergers : en hiver pour la taille, au printemps pour la lutte contre les intempéries et enfin pour la cueillette de la fin de l'été au mois de novembre.

Le verger alpin s'est constitué en deux vagues de plantation : dans les années

1950 et 1960 et entre 1985 et 1995. « Aujourd'hui, la principale problématique à laquelle les producteurs doivent faire face est le vieillissement des vergers et leur manque de diversification », précise Nicolas Richier, arboriculteur à Vitrolles et coprésident des producteurs de fruits du bassin Nord-Sisteron.

Sortir du « tout golden »

Passé 20 ans, un verger doit en effet être renouvelé. Dans les Hautes-Alpes, le taux de renouvellement est, avec 2 % par an, très inférieur à la moyenne nationale qui est de 5 %. L'objectif est donc de replanter 200 hectares par an tout en sortant du « tout golden ».

« À terme, nous aimerions que cette pomme ne représente pas plus de 50 % de la production », indique Jérôme Samuel, l'autre



coprésident des producteurs de fruits du bassin Nord-Sisteron. Les producteurs souhaitent implanter quelques variétés dites « club » comme la Pink Lady ou la Juliet. Elles fonctionnent comme des marques, avec une organisation commerciale et marketing qui permet de mutualiser les coûts.

Parallèlement, les arboriculteurs sont incités à planter des poiriers, le terroir alpin étant particulièrement favorable à leur culture et les débouchés intéressants. Michel Philip a dressé le même constat quand il a repris l'exploitation familiale, à Ventavon, au début des années 1990. « Mon père était en tout golden et vendait en gros. Quand j'ai pris sa suite, j'ai senti qu'il fallait changer les choses, explique l'arboriculteur. J'ai décidé de planter de nouvelles variétés ainsi que d'autres fruits, et de passer à la vente directe face au marasme qui se profilait sur le marché. »

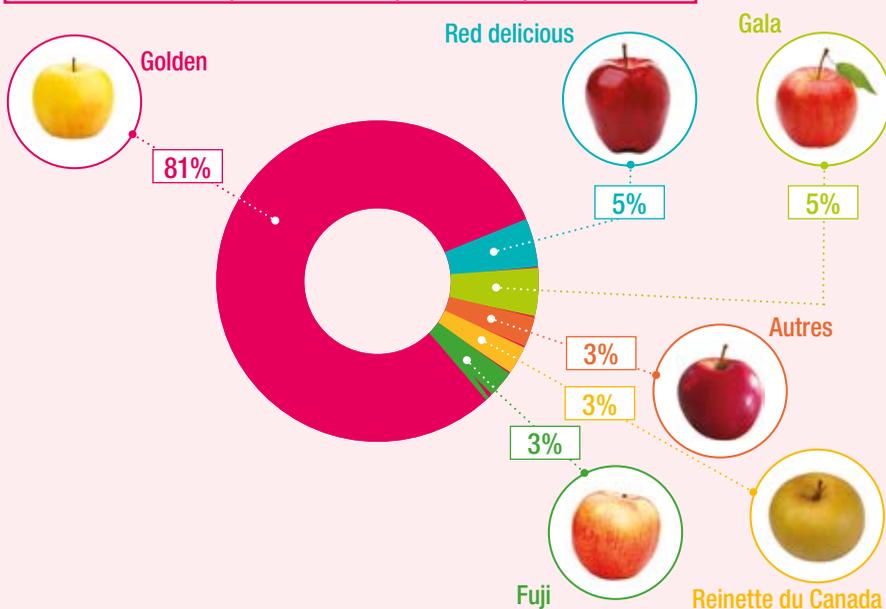
Un épisode de gelées noires

« L'autre problématique qu'ils doivent gérer est liée au fait que la moitié de la production arboricole haut-alpine est destinée à l'exportation, explique Sébastien Bellue, responsable agriculture à l'Agence de développement. Or l'embargo imposé par la Russie ainsi que la baisse des achats de fruits par l'Algérie ont fortement impacté les exploitations. L'an dernier, s'est ajouté un épisode de gelées noires qui a divisé par deux la production. » Ces gelées fulgurantes se sont produites en avril 2017. « On ne peut pas faire pire, reconnaît Jérôme Samuel. Les clients sont allés voir ailleurs et maintenant il faut les reconquérir. »

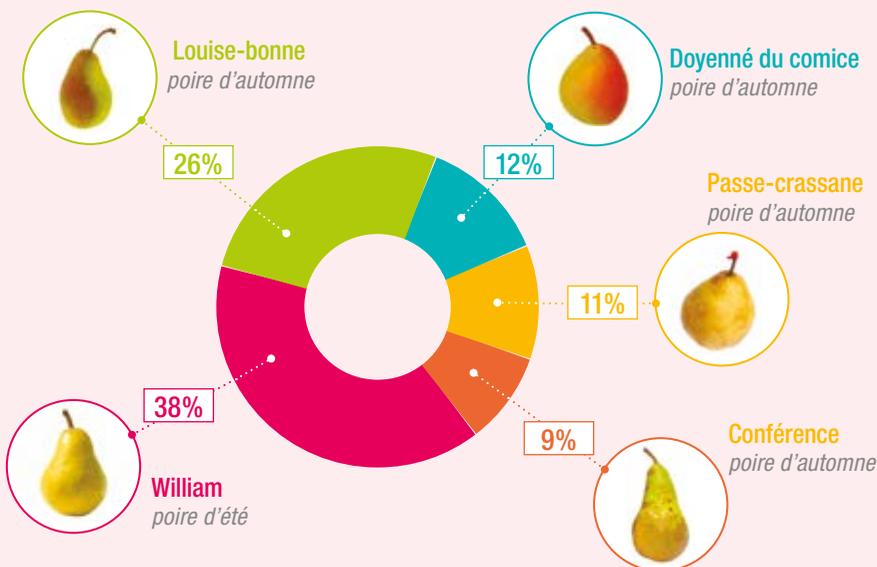
Les arboriculteurs ont sollicité l'Agence de développement pour les accompagner et les aider à faire face à cette situation. Celle-ci a organisé des ateliers avec l'ensemble du réseau : arboriculteurs, metteurs en marché, élus, institutions, etc. Ils ont permis d'identifier 5 impératifs majeurs : remodeler le verger alpin, renforcer sa reconnaissance, lutter contre les aléas climatiques, avoir une gestion collective de la ressource en eau, et enfin, établir une approche commerciale globale. ■

L'arboriculture dans les Hautes-Alpes

Les variétés de pommes et leur part dans la production



Les différentes variétés de poires et leur part dans la production



Les chiffres-clés de la filière dans le 05

10% de la production française de pommes et de poires

68 000 t de pommes par an



170 exploitations arboricoles

10 000 t de poires par an

95% des arbres fruitiers sont des pommiers et poiriers

▲ Aléas climatiques

Un coup de pouce pour se protéger

Les arboriculteurs peuvent, comme en avril 2017, perdre plus de la moitié de leur production en quelques heures. Conscient de l'intérêt de les accompagner dans la mise en place de systèmes de protection contre les aléas climatiques, le Département a voté fin juin un dispositif d'aides pour prévenir la grêle et le gel.

En avril 2017, les températures sont tombées à -15 °C en quelques heures. Ces gelées noires fulgurantes ont figé pendant plusieurs jours les fruits déjà en formation. Sur l'ensemble des vergers alpins, 50 % des fruits ont été détruits en moyenne. « *J'ai perdu 70 % de ma production l'an dernier* », confie Michel Philip, arboriculteur à Ventavon.

Outre le gel, l'autre ennemi juré des exploitations est la grêle. Cependant, des solutions existent avec des filets paragrêle et des systèmes d'arrosage qui permettent de préserver les fruits du gel en les protégeant grâce à du givre. Une grande partie des vergers n'en est pas encore équipée, d'où la décision du Département de mettre en place des subventions afin de favoriser les investissements. « *Aujourd'hui, ces équipements sont indispensables. Il y a 20 ans, ce n'était pas le cas*, explique Jérôme Samuel, coprésident du groupement des producteurs de fruits du bassin Nord-Sisteron. *Ces dispositifs permettent à la fois de protéger nos vergers mais aussi d'économiser l'eau. Mais cela a un coût. Nous avons réussi à faire prendre conscience de ces enjeux climatiques.* »

Une enveloppe spécifique

« *Sur ce sujet, le Département nous accompagne bien et il a entendu notre appel* », complète Nicolas Richier, l'autre coprésident du groupement.

Équiper un hectare d'arbres avec des filets paragrêle et un système d'irrigation et de microaspersion, pour à la fois arroser et protéger du gel, coûte 18 000 €. Le Département propose de subventionner 40 % de cette somme pour une exploitation conventionnelle et 50 % pour une exploitation engagée dans une démarche de performance environnementale.

Ce dispositif s'ajoute à la volonté du ministère de l'Agriculture qui incite les arboriculteurs à replanter des vergers. ■



© Jean-Luc Armand

Pour Jérôme Samuel, il est indispensable de protéger les vergers.



Parole d' élu

Christian Hubaud

Conseiller départemental délégué à l'agriculture

« *Nous travaillons en étroite collaboration avec les arboriculteurs pour mettre en place un volet "Vergers des Alpes" et obtenir une enveloppe spécifique, car il y a une vraie urgence à renouveler ces parcelles. Le dossier est pour le moment sur la bonne voie, la filière devant s'organiser pour répondre à un appel à projet national.* »



▲ Circuits commerciaux



Mieux identifier la pomme des Alpes chez les grossistes.

Vers une approche commerciale globale

À l'échelle nationale et internationale, la filière fruits est gérée par de grands opérateurs nationaux qui pèsent plusieurs millions de tonnes. Aujourd'hui, les producteurs alpins veulent créer une stratégie locale, commercialiser des volumes plus importants et imposer une véritable identité.

Dans le département, la commercialisation des pommes et des poires est gérée majoritairement par quatre opérateurs locaux qui vendent 70 % des volumes de production. Ces quatre opérateurs sont Alp'Union, SAGP 05, Fruits et compagnies et OP des Cimes. Les trente autres pour cent sont aux mains d'opérateurs indépendants.

Ces organisations sont structurées et équipées pour calibrer, conditionner et stocker les fruits, qui sont envoyés principalement sur le territoire national, mais aussi européen et international.

À l'échelle nationale, elles se heurtent à de gros opérateurs nationaux qui représentent plusieurs millions de tonnes de

fruits. *« L'an dernier, nous avons visité le marché de Rungis et nous avons vu que la pomme des Alpes n'était pas clairement identifiée, contrairement à celle du Limousin, souligne Nicolas Richier, coprésident du groupement des producteurs de fruits du bassin Nord-Sisteron. Les metteurs en marché ont tendance à valoriser leur marque plutôt que la pomme des Alpes. Il faut que nous ayons plus de visibilité. »*

Savoir vendre le verger alpin

Lors des ateliers de travail organisés par l'Agence de développement, le renforcement de la reconnaissance de l'origine « Verger des Alpes » a été l'un des enjeux

forts. La golden alpine bénéficie d'une Indication géographique protégée (IGP) « Pommes des Alpes de Haute-Durance » depuis 2010, et, depuis 1996, elle est Label Rouge. Les producteurs aimeraient voir se mettre en place une approche marketing englobant l'intégralité de la filière afin de valoriser la production dans son ensemble.

Une stratégie dans laquelle tous les acteurs de la filière doivent s'impliquer : producteurs, opérateurs, commerciaux, etc. *« Il faut que nous soyons immédiatement identifiés, confie Jérôme Samuel, coprésident du groupement des producteurs de fruits du bassin Nord-Sisteron. Nous devons mieux nous servir de l'IGP et du Label Rouge. Nous devons adopter une démarche plus globale de communication et de commercialisation. Nous sommes souvent dans nos vergers, mais il faut aussi savoir le vendre. Notre terroir est exceptionnel, il est fait pour la pomme et, ça, on ne peut pas nous l'enlever ! »* ■



© Jean-Luc Armand

▲ Gilles Charenzol

Premier de cordée

Cameraman et réalisateur, Gilles Charenzol est un passionné de montagne depuis toujours. En 1996, il crée la Cinémathèque d'images de montagne puis les « Rencontres de la Cinémathèque de montagne », festival qu'il organise depuis dix ans et dont la prochaine édition se tiendra du 21 au 24 novembre.

Comment êtes-vous arrivé dans les Hautes-Alpes ?

Gilles Charenzol : J'ai été bercé par « *La Montagne* » de Jean Ferrat, un Ardéchois comme moi. La montagne fait partie de ma vie depuis mon enfance. Lors de ma formation en audiovisuel, j'ai rencontré une compagne qui est originaire des Hautes-Alpes. À l'issue de notre formation, nous avons tous les deux commencé à travailler dans le département avec FR3. C'est ici que j'ai vraiment commencé à exercer mon métier et j'y suis resté, même si, ensuite, j'ai parcouru le monde pour mon travail.

Comment avez-vous eu l'idée de fonder cette cinémathèque spécialisée dans la montagne ?

Par mon travail, et ayant moi-même réalisé pas mal de films sur le sujet, je me suis



Gilles Charenzol ambitionne de rénover l'usine Badin, à Gap, pour en faire la vitrine de la cinémathèque.

rendu compte que tous ces films n'étaient pas conservés. Je suis donc allé voir le Département et la Région avec mon petit dossier de présentation et ils ont tout de suite accepté de m'aider à acquérir mon premier matériel de numérisation.

Où en est la cinémathèque aujourd'hui ?

Pendant des années, j'ai fait ça tout seul, puis, en 2002, nous avons eu un local et notre premier salarié. Aujourd'hui, nous en avons cinq, dont deux permanents. Depuis 5 ans, l'activité s'est tellement développée que j'ai dû m'y consacrer à plein temps. 700 déposants nous ont confié leurs films et plus de 10 000 documentaires numérisés. Nous conservons les films d'alpinistes célèbres. Leurs descendants ont été soulagés de nous trouver, car ils ne savaient pas trop quoi faire de ces documents.

Le public peut-il accéder à ce fonds ?

Oui, nous programmons régulièrement des projections itinérantes, mais aussi des soirées, les mercredis en hiver, au cinéma Le Royal, à Gap. Le public peut consulter notre catalogue, regarder des extraits ou même des films en intégralité sur notre site internet. Et, depuis 10 ans, nous organisons un festival, les « Rencontres de la Cinémathèque de montagne », au Quattro.

Comment ce festival est-il né ?

Les mercredis du Royal ont eu un succès croissant, et nous nous sommes dit que ce serait bien d'organiser un festival sur plusieurs jours. Cependant, avec ses 200 places, Le Royal était trop petit. La chance a voulu qu'une salle de plus de 1 000 places vienne d'ouvrir : Le Quattro. Nous nous sommes donc lancés, même si nous redoutions de ne pas remplir. Mais, à la première projection, 800 personnes sont venues et nous avons accueilli près de 3 500 spectateurs au total dès la première édition. Depuis, ce chiffre ne cesse d'augmenter. Nous avons recensé 10 000 spectateurs l'an dernier. Nous sommes passés à 4 jours et nous avons rajouté des projections, dont une pour les scolaires.

Quel type de films le public peut-il y découvrir ?

Ce qui nous intéresse, c'est l'aventure, le vécu, la montagne dans sa dimension humaine, pas seulement dans l'exploit sportif. Nous voulons faire découvrir tout

ce qui se fait en montagne, aussi bien le base-jump que la vie d'une bergère du Ladakh. Petites ou grosses productions, le principal, c'est de susciter des rencontres. Les réalisateurs et/ou les protagonistes des films sont toujours présents. Une année, des religieuses sont même venues du Ladakh ! Entre les projections, le hall se transforme en un véritable refuge de montagne où tout le monde discute.

Quels sont vos projets pour les années à venir ?

Nous avons un très gros projet : rénover l'usine Badin, à Gap, pour ouvrir la cinémathèque au public.

"Ce qui nous intéresse, c'est l'aventure, le vécu, la montagne dans sa dimension humaine, pas seulement dans l'exploit sportif."

Depuis 20 ans, nous créons l'outil sans qu'il soit ouvert à tous. La cinémathèque se diffuse hors des murs et par internet. Mais, maintenant que nous avons le matériel, il nous faut une vitrine. Donc, depuis 5 ans, nous étudions ce projet et il a été vraiment relancé l'an dernier. Les collectivités et les élus nous ont confirmé leur soutien, notamment financier. À ce jour, nous avons réuni 85 % du financement. Nous sommes à la recherche de partenaires pour les 15 % restants et nous allons faire appel au *crowdfunding*. La rénovation comprend la création d'une salle de projection et de salles d'exposition. Les thématiques qui y seront abordées seront très larges. J'ai des idées pour des dizaines d'années ! ■



Roman Abrate enchaîne les podiums internationaux depuis 2017.

▲ Roller freestyle

Comme sur des roulettes !

Haut-Alpin d'adoption, Roman Abrate est professionnel du roller freestyle. Il a trouvé à Gap le lieu idéal, selon lui, pour la pratique de son sport. Détenteur du titre de champion du monde, décroché en 2017 en Chine, le trentenaire vit ici sa passion à 100 %.

Rien ne prédestinait Roman Abrate à devenir professionnel du roller freestyle. Il a vu le jour en 1987, à Draguignan, dans une famille de restaurateurs. « J'ai connu le roller par hasard, confie-t-il. À 15 ans, j'ai découvert le patin à glace et j'ai adoré ça. Mais la patinoire la plus proche était à Fréjus et j'avais du mal à y aller régulièrement. J'ai cherché une solution et j'ai trouvé le roller. Je pouvais faire plein de choses avec. Mais le comble, c'est que le seul skate park se trouvait... à Fréjus ! » À force de persévérance et d'entraînement, il progresse. Au bout de 3 ans, il remporte sa première compétition professionnelle sur le terrain qu'il connaît par cœur, à Fréjus. « C'était un grand pas

pour moi et ça reste un grand souvenir, car j'ai réussi à surpasser un rider que j'adorais, Stéphane Alfano », poursuit Roman Abrate. Conscient de la fragilité de la vie d'athlète, il poursuit ses études et décroche son brevet professionnel de cuisine.

Des figures uniques au monde

Son diplôme en poche, il se donne un an pour se consacrer au roller et fait sa première compétition internationale aux États-Unis. Il commence à se faire un nom, à monter sur les podiums. En 2012 et 2013, il décroche ses premiers « gros » podiums : deux titres

de champion de France et deux titres mondiaux.

Au même moment, il découvre Gap et son skate park flambant neuf. Il rencontre Mathias Wecksteen, spécialiste du ski freestyle, qui décèle très vite son potentiel. « Mathias voulait me rendre meilleur et me faire faire des choses uniques en appliquant les techniques du ski freestyle, explique le jeune homme. J'ai dû reprendre toutes mes bases. » Ses efforts payent : il réussit à faire des figures qu'il est le seul à exécuter.

Les podiums s'enchaînent. En 2017, il décroche en Chine la médaille d'or lors des premiers championnats du monde officiels. En 2018, sa notoriété lui permet de participer à un spectacle du Cirque du Soleil, à Las Vegas. « J'avoue que j'aimerais beaucoup reproduire l'expérience, admet-il. Mais mon objectif est de confirmer mon titre de champion du monde en 2019 à Barcelone. » ■



▲ Clause d'insertion

Une entreprise solidaire

Un facilitateur du Département aide les entreprises à appliquer la clause d'insertion qui leur impose de recruter des personnes en difficulté pour répondre à de nombreux marchés publics. Un accompagnement qui a pleinement convaincu Martial Para, gérant de la société PNR, à Gap.

Martial Para, gérant de l'entreprise gapençaise PNR, ne tarit pas d'éloges sur le dispositif de la clause d'insertion. Une ordonnance de 2015 concernant les marchés publics prévoit de l'intégrer dans leur cahier des charges. Celle-ci consiste à imposer aux entreprises un nombre d'heures obligatoires réalisées par un public éloigné de l'emploi : chômeurs de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, handicapés, etc. Son objectif est de les aider à accéder au monde du travail. Depuis l'an dernier, le Département a mis en place un facilitateur qui s'occupe de guider les entreprises et les acteurs publics. Il quantifie aussi le nombre d'heures qui doivent être effectuées.

La majorité des marchés concernés sont dans le BTP ou les services (entretien, nettoyage, etc.). En 2017, 31 000 heures ont été réalisées et 168 personnes employées. Les entreprises peuvent engager directement une personne éligible ou passer par une agence de travail temporaire d'insertion.

« Un puissant outil de développement »

Martial Para a déjà employé une dizaine de personnes depuis 2016, pour 1 200 heures travaillées. Le plaquiste vient même d'embaucher l'une d'elles en CDI. « Je crois dur comme fer à cette clause, indique-t-il. C'est un puissant outil de développement. Cela permet à des gens de rester dans le



© Jean-Luc Armand

Pour Martial Para, la clause d'insertion est "un puissant outil de développement".

département et aux plus fragilisés d'avoir du travail. »

Martial Para a eu à cœur de faire travailler des pensionnaires de l'ADAPEI sur le chantier de leur nouveau bâtiment. « Cette expérience a été super, autant pour eux, qui ont aidé sur leur futur lieu de vie, que pour mes employés, confie-t-il. Ensuite, d'autres entreprises du chantier les ont recrutés. C'était vraiment du gagnant/gagnant. »

« Cela a un coût pour l'entreprise mais on arrive toujours à s'en sortir, note Martial Para. Quand il n'y avait pas de facilitateur, c'était compliqué de comprendre et de connaître les règles. Aujourd'hui, il nous aide beaucoup et assure le suivi. Donc c'est le top ! J'espère que la question du coût supplémentaire se résoudra et que la clause sera étendue aux marchés privés. En tout cas, nous y travaillons avec la Fédération du BTP. » ■

▲ Bureau des guides des Écrins

La montagne chevillée au corps



© Jean-Luc Armand

Mathieu Carlhian préside le Bureau des guides des Écrins. Créé en 1909, il s'agissait au départ d'un regroupement de porteurs. Aujourd'hui, une vingtaine de guides diplômés y exercent et proposent des courses tout au long de l'année.

Lors de sa création en 1909, le Bureau des guides des Écrins était un simple regroupement de porteurs qui prêtaient main-forte aux expéditions. Ces paysans ou ces chasseurs de chamois connaissaient leurs montagnes par cœur, mais ils n'avaient aucune qualification particulière. Petit à petit, la profession s'est développée, codifiée et structurée.

« Nous sommes les héritiers d'un patrimoine, de toutes ces histoires et de cette culture de la montagne qu'ils nous ont léguée », confie Mathieu Carlhian, l'actuel président du Bureau. Aujourd'hui, ils sont 23 guides, un accompagnateur de moyenne montagne, une intervenante en escalade et deux personnels administratifs.

Des itinéraires pour toutes les saisons

Tous les guides sont titulaires d'un diplôme d'État et ont suivi une formation de plusieurs années au sein de l'École nationale du ski et de l'alpinisme de Chamonix. « Le guide est là pour guider et enseigner la pratique de l'alpinisme et

de l'escalade, explique Mathieu Carlhian. Nous nous sommes regroupés pour mutualiser les moyens et accueillir le public dans les meilleures conditions possibles. Mais aussi pour être solidaires et être ensemble pour faire face aux coups durs... »

Le Bureau des guides des Écrins dispose de deux locaux différents : l'un est situé à Vallouise et l'autre à Ailefroide, haut lieu de l'alpinisme connu dans le monde entier. « C'est un vrai camp de base où se croisent de vrais montagnards, s'enthousiasme Mathieu Carlhian. Dans la rue, les gens se baladent avec les baudriers, les mousquetons, les piolets. C'est une ambiance unique et très spéciale ! C'est le paradis des grimpeurs, et les montagnes tout autour nous imposent le respect. »

De là, la plupart des sommets sont accessibles, mais aussi des sites de blocs, des via ferrata, des grandes voies, etc. Ce lieu, niché au cœur du parc des Écrins, vit de juin à septembre et reste quasiment inaccessible en hiver. En cette saison, le rendez-vous est donc donné à Vallouise pour le ski de randonnée, le hors-piste, les cascades de glace ou encore le raid à ski. ■

Selon Mathieu Carlhian, les guides sont les héritiers d'un patrimoine et de la culture de la montagne.



guides-ecrins.com



04 92 23 32 29

Vos élus



Marie-Noëlle Disdier

Vice-présidente en charge de la cohésion sociale et de la solidarité intergénérationnelle



Jean Conreux

Conseiller départemental délégué au commerce, à l'artisanat et aux circuits courts



▲ Office de tourisme du Pays des Écrins

Un nouvel élan



Le rôle de l'office de tourisme intercommunal du Pays des Écrins est de tout mettre en œuvre pour promouvoir le territoire au plan local, régional, national et international. L'association qui le gère a été créée en janvier 2017 et résulte de la loi Nouvelle Organisation territoriale de la République (NOTRe). Elle regroupe les huit communes de la communauté de communes.

Sa directrice, Emmanuelle Lacoste, a pris ses fonctions en mai dernier. Venue de Valmeinier, en Savoie, elle y a dirigé l'office de tourisme pendant 8 ans. « *Ce qui m'a tout de suite frappée, quand je suis arrivée ici, c'est la richesse du territoire. Il y a quantité d'activités à pratiquer, quelle que soit la saison* », confie-t-elle. Son premier objectif est d'orchestrer l'offre et de créer une identité au territoire. « *Nous voulons déterminer ce qu'est vraiment le Pays des Écrins, car cela ne parle pas encore à tout le monde, explique-t-elle. Nous voulons faire ressortir les valeurs qui définissent le mieux pour avoir une cohérence dans nos actions. C'est un gros chantier qui devrait prendre au moins un an.* » ■

Emmanuelle Lacoste, nouvelle directrice de l'office de tourisme du Pays des Écrins.

▲ Pôle Lucéo

Au cœur de l'activité économique

Créé en 2015, le pôle Lucéo est situé au cœur de La Roche-de-Rame. Il accueille une pépinière et un hôtel d'entreprises ainsi que l'ensemble des services économiques de la communauté de communes du Pays des Écrins. Entrepreneurs et créateurs d'entreprises peuvent y trouver de nombreux services, des formations, et bénéficier d'un accompagnement personnalisé. « *Il fallait que ce lieu soit différent et dénote un peu des bâtiments administratifs classiques*, explique Stéphanie Davin, directrice de la pépinière d'entreprises. *Nous avons voulu un véritable lieu de vie, coloré, dynamique et qui sorte de l'ordinaire.* »



Lucéo accueille actuellement 6 entreprises dans ses bureaux permanents et 5 dans ses bureaux nomades. Leurs activités sont très variées : elles vont de la garde d'enfants à une agence web en passant par des ambulanciers. Lucéo se veut un relais économique incontournable. « *C'est le lieu où l'économie se vit autrement* », conclut Stéphanie Davin. ■

Stéphanie Davin anime ce lieu qui se veut différent et dynamique.

▲ Sécurité numérique

Vos données personnelles entre de bonnes mains



Des études d'impact vont permettre d'identifier les risques de fuites et de pertes des données.

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur en mai. Déjà très attentif à ce sujet, le Département a nommé un agent délégué à la protection des données pour piloter cette question et établir un plan d'action garantissant la protection des données personnelles des Haut-Alpins.

Protéger les données personnelles était déjà au cœur des préoccupations du Département. Le Règlement général sur la protection des données (RGPD), nouvelle réglementation européenne, mis en place fin mai, l'a poussé à renforcer encore son action et à se mettre rapidement en conformité.

Les données personnelles sont toutes les informations qui permettent d'identifier une personne : son nom, son prénom, sa date de naissance, sa plaque d'immatriculation, etc. Mais que deviennent ces informations ? Comment sont-elles utilisées et protégées ?

Pour gérer toutes ces questions, le Département a créé un poste de délégué à la protection des données (DPO) comme

l'exigeait le RGPD. Cette mission sera prochainement mutualisée avec le Département des Alpes-de-Haute-Provence. « *J'informe, je consulte et j'accompagne*, explique Habib Ferchiche, le DPO. *S'il y avait le moindre problème, c'est moi que la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) contacterait. Mon rôle est de sensibiliser les différents services qui traitent des données personnelles. Ce sera aussi l'occasion de rappeler certaines mesures de bon sens et de tout remettre à plat.* »

Une vraie responsabilisation de la documentation

La nature de ses missions conduit le Département à récolter des données

personnelles. Par exemple, concernant la situation sociale des Haut-Alpins ou les collégiens. Il stocke ces informations avec le plus haut niveau de sécurité. Avant même le vote de la loi, il s'était déjà interdit de les utiliser pour autre chose que ce à quoi elles étaient destinées.

Des études d'impact seront néanmoins menées pour identifier les risques de fuites ou de pertes de données. Habib Ferchiche élaborera aussi un process pour apporter les mesures correctives et mettre totalement en conformité la collectivité avec la nouvelle réglementation. « *Depuis mai, il faut documenter tout ce que l'on fait et prouver que nous sommes bien dans le cadre du règlement, précise le DPO. Nous devons faire évoluer les sites et les formulaires pour qu'ils précisent la finalité du traitement qui va être réservée aux renseignements que nous fournissent les personnes.* » ■



▲ Santé publique

Les premiers cas de la maladie ont été identifiés début juillet. À la demande de l'État, les services départementaux et de l'État se sont immédiatement mobilisés pour éviter que l'épidémie ne se propage. La vaccination des animaux a été décidée pour garantir la sécurité des troupeaux et de la population.



La vaccination systématique des troupeaux a permis d'endiguer la maladie.

Le Département mobilisé contre la fièvre charbonneuse

Astreintes, sessions de formations, campagnes d'information, etc. Sous la responsabilité de l'État, les services départementaux ont apporté au traitement de la fièvre charbonneuse toute leur expertise technique dès la confirmation du premier cas, début juillet. Au laboratoire départemental vétérinaire, un système d'astreintes, les week-ends et jours fériés, a été enclenché pour analyser les échantillons au plus vite.

« Quand nous recevons les prélèvements, l'un des deux techniciens habilités pour la manipulation de ce type de bactéries les met en culture sous une hotte avec un flux d'air protecteur, détaille Dominique Gauthier, directeur du laboratoire. Nous pouvons donner une première orientation dans la

journee et une confirmation dès le lendemain. Il faut que nous allions vite car les carcasses ne peuvent pas être déplacées tant que nous n'avons pas de certitude. En effet, il faut prévoir un transport spécifique si la contamination est avérée. »

Une action cadrée et maîtrisée

En plus de cette mobilisation constante pour les analyses, les personnels du laboratoire ont formé les agents départementaux chargés de ramasser les animaux morts sur les routes afin qu'ils puissent appliquer des règles de sécurité strictes, mais aussi rapporter les cas suspects aux agents de l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage. Ces derniers ont aussi bénéficié de leur

savoir-faire pour réaliser des prélèvements sur les cadavres sans faire appel à un vétérinaire.

Le laboratoire a, par ailleurs, accompagné les vétérinaires ainsi que les établissements publics, y compris au niveau national. « J'avais déjà connu une épidémie en Savoie, confie Dominique Gauthier. Cela m'a beaucoup aidé dans la gestion de cette crise. Il n'y a pas eu de panique, pas d'attermoissements. Tout a été bien cadré et maîtrisé de bout en bout. »

L'épidémie est endiguée grâce à la vaccination systématique dans les zones concernées. Une veille reste bien entendue toujours en place, avec l'appui des chasseurs. Ces derniers ont aussi été sensibilisés afin de repérer les animaux sauvages malades ou les cadavres suspects. ■

▲ Patrimoine

En mémoire des poilus



Photos, lettres et documents militaires retracent l'histoire des poilus haut-alpins.

En prévision des célébrations cette année du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, les archives départementales ont recueilli et numérisé en trois ans des centaines de documents de particuliers ayant trait à ce conflit, travail mené dans le cadre de « La grande collecte » organisée par l'État.

Surnommée « la Grande Guerre », la Première Guerre mondiale a eu un impact important sur la société et a touché quasiment toutes les familles françaises et européennes. L'État a organisé, en prévision du centenaire de l'armistice, une collecte de documents auprès des particuliers, travail relayé dans les Hautes-Alpes par les archives départementales.

« Notre mission est de conserver toutes les archives administratives, explique Jean-Bernard Moné, directeur des archives

départementales. *Nous avons par exemple des rapports rédigés par les instituteurs à leur hiérarchie qui décrivent comment la population a vécu la mobilisation.* »

Plus d'une cinquantaine de Haut-Alpins ont répondu présent à cette sollicitation. Les archives départementales ont récupéré des photos, des lettres, des documents militaires, mais aussi d'autres écrits.

Ces documents permettent d'appréhender l'histoire avec une dimension plus humaine, d'en savoir plus sur la vie des

poilus au front, mais aussi sur celle de leurs familles restées à l'arrière. Une fois numérisés, tous ces documents leur ont été restitués afin qu'ils « ne se sentent pas dépouillés de leur mémoire familiale ».

Les centaines de lettres échangées entre les soldats et leur famille seront exposées aux archives départementales en novembre, pour le centenaire de l'armistice, et feront l'objet de lectures d'archives.

Un patrimoine inestimable

Outre ces archives privées, les registres de matricules militaires permettent de suivre le recensement de tous les jeunes de la même classe d'âge et de connaître leur parcours militaire. Ceux-ci sont consultables



Samedi 13 et dimanche 14 octobre

24^{es} Journées régionales de la généalogie

Les archives départementales sont l'un des lieux de rendez-vous incontournables des généalogistes en quête de leurs racines. L'Association de généalogie des Hautes-Alpes (AGHA), l'un de ses partenaires privilégiés, s'est vu confier cette année l'organisation des Journées régionales de la généalogie. Organisées tous les deux ans, elles existent depuis 48 ans. La 24^e édition se déroulera les 13 et 14 octobre, au centre municipal culture et loisirs (CMCL) de Gap. Le thème sera « *La généalogie et l'école* ».

Les précédentes éditions ont attiré plus de 800 personnes par jour. « *Nous avons réuni 35 exposants, dont des associations de toute la France*, souligne Régine Bon, présidente de l'AGHA. *C'est rare d'en avoir un si grand nombre au même endroit !* »

Plusieurs conférences seront organisées : « *Comment intéresser les jeunes à la généalogie ?* » ; « *Comment utiliser FamilySearch pour retrouver ses ancêtres italiens ?* » ; « *Gap en écoles... Pages d'histoire* » ; « *L'e-service des archives départementales des Hautes-Alpes : un outil de diffusion numérique* » ; et enfin, « *Généalogie et école : présentation des sources conservées aux archives départementales* ».

De 10 h à 17 h, en plus des stands, le public pourra visiter les archives départementales, les archives diocésaines et la médiathèque. Comme pour les conférences, la réservation est conseillée, le nombre de places étant limité.



Renseignements, programme et inscriptions

www.gha.fr - Entrée libre



sur le Grand Mémorial virtuel du site du ministère de la Culture.

Plus de 8 000 cartes d'anciens combattants haut-alpins ont été numérisées et indexées nominativement avec l'aide de l'Association de généalogie des Hautes-Alpes (lire aussi l'encadré ci-contre). « *La richesse de ces cartes, c'est la photo. Elle permet de mettre un visage sur ces hommes* », précise le directeur des archives. Aboutissement de tout ce travail : un ouvrage intitulé *Vivre la guerre dans les Hautes-Alpes*. Les auteurs, Pierre Spitalier et Gaël Chenard, y décrivent la perception de la guerre par les populations restées à l'arrière.

Compte tenu du succès de « *La grande collecte* » sur le thème de la Première Guerre mondiale, celle-ci a été déclinée sur

d'autres thématiques. Notamment cette année, sur celle de la place de la femme dans la société. L'objectif est toujours le même : préserver et recenser un patrimoine inestimable avant qu'il ne se perde. ■



www.archives05.fr



Parole d'élue

Bénédicte Ferotin

Vice-présidente en charge du patrimoine culturel

« *Nous voulions réunir les photos, les documents en lien avec la vie des Haut-Alpins, les inciter à les sortir de leurs tiroirs, pour les numériser et ensuite les mettre en ligne sur notre site internet, car il ne faut pas perdre cette mémoire. Elle est notre patrimoine.* »

OCTOBRE

Vendredi 5 et samedi 6

5^e festival ciné-berger

Saint-Bonnet-en-Champsaur

Une sélection de films et de livres pour mettre à l'honneur les bergères et les femmes investies dans le monde pastoral.

www.maisonduberger.com

Mercredi 10 à vendredi 12

Théâtre « La Cuisinière »

Briançon

« La Cuisinière » est un duel burlesque entre une femme au foyer et son outil de travail. Un spectacle bien gratiné avec Noémie Ladouce, mis en scène par Charlotte Meurisse.

À 19 h, tarifs de 6 à 12 €

Vendredi 12 au dimanche 14

Fête des santons et des métiers d'art

Serres

Cette manifestation est organisée par la Confrérie nationale des métiers de l'art santonnier et la mairie.

Samedi 13

Sortie au parc - Les chouettes de montagne et le bois des Ayes

Villar-Saint-Pancrace

Dans le Bois des Ayes, une plongée dans l'habitat de la chouette chevêchette, la plus petite des chouettes de montagne, proposée à l'occasion de la Fête de la science.

[Rens. : www.pnr-queyras.fr](http://www.pnr-queyras.fr)

Lundi 13 au mercredi 15

Foire agricole de la Saint-Luc

Guillestre

Foire ancestrale avec concours de présentation d'ovins et bovins, elle perpétue le caractère agricole des foires d'antan.

NOVEMBRE

Samedi 3 et dimanche 4

Exposition internationale d'aviculture

Laragne-Montéglin

Championnat et coupe de France des pigeons d'origine italienne, rencontre franco-espagnole et franco-italienne toutes races. Exposition de minéraux, fossiles, serpents, bourse aux oiseaux, produits locaux, poterie, etc.

www.sisteron-buech.fr

Samedi 3 et dimanche 4

Fabrication et vente du pain bouilli

Villars-d'Arène

En juillet puis en novembre, avant que la neige ne tombe, les villageois préparaient autrefois la fournée de pain pour l'année. C'est l'occasion de découvrir ces lieux d'un autre temps, restaurés par les bénévoles de l'association du Foyer des Taburlins. ☎ 04 76 79 94 02

Lundi 5

Foire d'automne / Gap

Foire commerciale avec vêtements, accessoires, chaussures... De 8 h à 18 h.

www.ville-gap.fr

Dimanche 11

Concert-lecture « Un pantalon rouge »

Église Saint-Pierre aux Liens - Montmaur

Les Amis de l'orgue de Montmaur et les Amis de Montmaur rendent hommage aux Poilus de 14/18. D'après le recueil de Jean-Charles François, inspiré des lettres de Léon Roux, poilu montmaurin, ainsi que des chants de la période de la guerre 14-18. Avec la participation de la chorale « La voie du cœur ».

☎ 04 92 22 35 78



/ A VOIR - A FAIRE

16^e marché aux fruits anciens d'Orpierre

Le tilleul dans tous ses états

La 16^e édition du marché aux fruits anciens de la Toussaint d'Orpierre se tiendra le samedi 27 octobre. Organisé par l'association des Fruits anciens de l'Orpierrois, ce rendez-vous a été créé dans la tradition des foires d'automne qui permettaient aux paysans d'écouler les excédents de récolte ou de s'approvisionner avant l'hiver. Paul Henquinez, le président de l'association, agronome de formation, a eu envie en 2003 de monter un événement autour de la culture des fruits et des variétés anciennes. « Elles ne sont plus cultivées car leur production et leur rendement étaient aléatoires, expliquait-il. Si l'une d'elles se perd, on ne pourra plus la récréer. C'est pour cela que nous incitons les gens à en replanter. »

Les visiteurs pourront acquérir des plants auprès de pépiniéristes et ne rencontreront que des artisans et des producteurs locaux.

Après la vigne, l'amande et la truffe, place au tilleul, mis à l'honneur cette année. Le public pourra découvrir toutes les vertus et les déclinaisons de cet arbre qui était une source importante de revenus pour les paysans.

Parallèlement, des démonstrations de confection de cordes en chanvre, de distillation traditionnelle, de taille ou de greffage seront proposées gratuitement. Les exposants réuniront des centaines de variétés issues des vergers conservatoires de Gap-Charance et présenteront les pistoles, les fameuses prunes perdigones séchées d'Orpierre. Et, pour les cordons bleus, un concours de confitures désignera la meilleure



recette. Donc n'hésitez pas à apporter votre pot pour le faire goûter.

[Renseignements et réservations du repas autour de la soupe d'épeautre : Office de tourisme 04 92 66 30 45](http://fruitsanciensdorpierre.fr)



fruitsanciensdorpierre.fr



DÉCEMBRE

Samedi 1^{er} et dimanche 2

Festival du Noël de l'art

Embrun

Exposition des œuvres réalisées par des artistes en collaboration avec les écoliers, ainsi que d'une série d'ateliers d'arts plastiques encadrés par des professionnels. Louise Aleksiejew et Antoine Medes vont engager un travail auprès de plusieurs classes primaires des écoles.

www.ville-embrun.fr

Samedi 14

Paul Wamo en concert

Théâtre du Briançonnais, Briançon

Artiste inclassable qui chante de la poésie qui groove, du slam venu du Pacifique.

À 20 h 30. Tarifs de 9 € à 19 €.

Réservations

☎ 04 92 25 52 42

🌐 theatre-du-brianconnais.eu

Lundi 31

Carillon de clôture du tricentenaire

Briançon

Dans le cadre des événements organisés pour le tricentenaire de la collégiale de Briançon, création de Stéphane Ferraris, à 23h45.

OUVERTURE DES DOMAINES SKIABLES

Samedi 1^{er} décembre

Montgenèvre

Samedi 15 décembre

Puy Saint Vincent

Serre Chevalier

Risoul

Vars

Les Orres

Orcières 1850

Samedi 22 décembre

Stations de Superdévoluy

et de La Joue du Loup (Le Dévoluy)

Stations-villages du Queyras

(Abriès, Arvieux, Ceillac, Molines, Saint-Véran)

Stations-villages du Champsaur

(Chaillol, Laye, Serre Eyraud,

Saint-Léger-les-Mélèzes, Ancelle)

La Grave-La Meije, Pelvoux-Vallouise

Réallon

/ Tribunes /

MAJORITÉ

Priorité Hautes-Alpes

Cet été, 260 000 € de travaux ont été réalisés dans les bâtiments des collèges. Une somme à laquelle il convient d'ajouter plusieurs dizaines de milliers d'euros de travaux de câblage informatique et de reprise des réseaux numériques des établissements.

Le coût de ces travaux numériques est une conséquence directe de la loi Peillon/Hollande, qui a transféré l'entretien et la gestion du parc informatique des collèges aux Départements.

Nous avons également entrepris des mises aux normes en matière de sécurité. Les attentats auxquels notre pays a été confronté ces dernières années imposent des plans particuliers de mise en sûreté, des protocoles et matériels spécifiques pour confiner les élèves en cas d'intrusion.

Dans un autre domaine, suite à l'hiver particulièrement enneigé, le département a accompagné les communes pour réparer en urgence les dégâts occasionnés sur leur réseau routier, en leur octroyant une aide financière exceptionnelle de 500 000 € qui s'ajoutent aux 600 000 € inscrits au budget, soit presque 90 % d'aides supplémentaires !

Le chantier du Pas de l'Ours a démarré le 27 août, les négociations avec les propriétaires ayant abouti.

D'importants travaux routiers ont été réalisés sur la RD942, secteur Lazer et la RD143, à Chaillol.

L'arrêté du 25 juillet pris par le Président a supprimé les zones 70 km/h sur les routes départementales. Des discussions ont été engagées avec les maires concernés par ces zones, pour s'adapter aux circonstances locales. Par ailleurs, au niveau national, la rentrée se fait houleuse. Après la démission de certains ministres et notamment de Nicolas Hulot, le doute et l'hésitation sur la mise en place du prélèvement de l'impôt à la source qui jusqu'au dernier moment a suscité de forts questionnements, comment ne pas s'inquiéter pour l'avenir ?

Même si le Premier ministre a fait des annonces intéressantes sur le thème de l'eau, il n'en demeure pas moins qu'aucune discussion n'a été entamée sur le maintien aux communes de leur compétence Eau à laquelle les maires sont attachés.

Le « nouveau monde macronien » ne fait déjà plus rêver !

Ginette Mostachi & Jean Conreux

Coprésidents du groupe Priorité Hautes-Alpes

OPPOSITION

Démocrates 05

La double peine de la rentrée ! Le département et la région ont tapé fort sur les Hauts-Alpins avec, d'une part, l'augmentation exorbitante de l'abonnement transport scolaire qui passe de 15 à 110 euros et, d'autre part, avec l'augmentation de 25 % de la taxe foncière qui fait suite à une hausse de 50 % en 2009. Le Groupe des Démocrates 05 a dénoncé ces hausses et a voté contre lors du vote du budget. Nous n'acceptons pas ce matraquage sur les habitants qui ne peuvent constamment être la variable d'ajustement. Nous n'admettons pas la baisse du pouvoir d'achat qui pénalisera toute l'économie du département. Nous refusons la fragilisation des lignes de transports qui remet en cause l'aménagement du territoire en zones rurale et de haute montagne.

Un retour sur cet été pas comme les autres ! Entre une météo capricieuse pour le tourisme et pour l'arboriculture, une crise sanitaire pour les agriculteurs victimes de la fièvre charbonneuse, des démissions de ministres avant et après leur venue dans notre département, cette période estivale aura fait couler beaucoup d'encre !

L'épisode de la fièvre charbonneuse s'est étendu à plusieurs communes. Le Groupe Démocrates 05 tient à apporter tout son soutien aux agriculteurs touchés.

Même si la fréquentation touristique n'a pas été à la hauteur des attentes des acteurs dans ce domaine, de nombreuses manifestations culturelles et sportives (Mondial de l'escalade, festival de Chaillol, Violoncelle en Folie, festival Olivier Messiaen, etc.) ont propulsé les Hautes-Alpes sur le devant de la scène.

Cet été a également été marqué par un afflux de migrants, dont de nombreux mineurs. Ils sont accueillis, logés et nourris dans un premier temps par les associations et des bénévoles que nous remercions chaleureusement, puis les mineurs sont remis au Conseil départemental qui en a la responsabilité. Les travailleurs sociaux du service d'aide à l'enfance font un travail remarquable. Qu'ils en soient félicités !

Le groupe Démocrates 05



25 M€

DE TRAVAUX POUR LA NOUVELLE ROUTE AU PAS DE L'OURS (QUEYRAS)

LE DÉPARTEMENT
SOLIDAIRE DES TERRITOIRES

Financement : État 40%, Région 30%, Département 30%



Hautes-Alpes
le département